

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Commissariat général du développement durable

**Arrêté du 24 mars 2010 fixant au titre de l'année 2010 la composition du jury  
du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie**

NOR : DEVK1006037A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 21 janvier 2010 autorisant, au titre de l'année 2010, l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,

Arrête :

*Article 1<sup>er</sup>*

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

*Président*

M. Christophe BILLARD, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

*Vice-présidente*

Mme Maryse DESROZIERS, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie.

*Membres*

M. Jean-Claude CAMOIN, conseiller d'administration.

M. Emmanuel CELHAY, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Mme Marie-Noëlle BONNIFASSY, professeure certifiée d'anglais.

Mme Martine CREPIEUX, professeure certifiée de russe.

M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques.

M. Claude FISCHER, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. Arnaud MEQUIGON, ingénieur des travaux de la météorologie.

M. Vincent-Henri PEUCH, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

M. Mansour SAYAH, professeur agrégé d'arabe.

Mme Josipa SPLOJARIC, professeure certifiée d'allemand.

M. Hugo VANDEPUTTE, ingénieur des travaux de la météorologie.

*Article 2*

En cas d'empêchement du président, Mme Maryse DESROZIERS est désignée pour le remplacer.

### Article 3

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 24 mars 2010.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :  
*La directrice de la recherche et de l'innovation,*  
R. BRÉHIER